

## Conditions Particulières : Noms de domaine

### Applicables à partir du 01/05/2024

Les présentes Conditions Particulières (les "CP") régissent l'enregistrement et la gestion des noms de domaine par PulseHeberg. Les CP complètent et s'appliquent en conjonction avec les Conditions Générales de PulseHeberg. En cas de conflit entre les CP et les Conditions Générales, les CP prévaudront.

#### Article 1 - Extensions de noms de domaine

PulseHeberg propose les extensions de noms de domaine suivantes :

- Extensions de l'Espace économique européen (EEE) : .FR, .EU, .BE, .LU, .CH, .LI, .NL, .RO, .SE, .PARIS, .RE, .TF, .YT, .PM, .WF
- Extensions non-EEE : .COM, .NET, .ORG, .CO, .IO, .NINJA, .APP, .DEV, .ONE, .SH, .WTF, .TECH, .SPACE, .ME, .MX, .PH, .PRO, .TV, .WS

Les extensions de l'EEE ne peuvent être enregistrées que par des sociétés et des citoyens de l'EEE. Toute manipulation visant à contourner cette restriction peut entraîner la suspension ou l'annulation du domaine par le registre.

#### Article 2 - Coordonnées du client

Le client s'engage à fournir des coordonnées exactes et à jour lors de l'enregistrement d'un nom de domaine. En cas de coordonnées incorrectes ou incomplètes,

PulseHeberg se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le nom de domaine sans notification préalable et sans remboursement.

Le client est informé que le registre de l'extension n'indemnise pas PulseHeberg pour cette suppression.

#### Article 3 - Charte de nommage

Le client peut retrouver sur la page Mentions Légales de PulseHeberg (<https://pulseheberg.com/company/legal-notice>) les politiques et chartes de nommage des différents registres d'extension proposés.

En acceptant les présentes CP, le client confirme avoir lu et approuvé les politiques et chartes de nommage de l'extension qu'il enregistre.

#### Article 4 - Enregistrement, renouvellement, et transfert de noms de domaine

L'enregistrement, le renouvellement et le transfert de noms de domaine sont soumis aux politiques et procédures des registres concernés.

PulseHeberg agit en tant qu'intermédiaire technique et n'est pas responsable des décisions prises par les registres concernant l'enregistrement, le renouvellement ou le transfert de noms de domaine.

Le client est informé qu'en cas de retard de paiement, certains registres peuvent appliquer des frais de restauration ou de renouvellement tardif qui seront répercutés au client par PulseHeberg.

### **Article 5 - Droit de rétractation**

Le client est informé que, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas s'appliquer aux contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation, ainsi qu'aux contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Ainsi, une fois qu'un nom de domaine a été créé, il ne peut pas être annulé ou supprimé, même dans le cadre d'une rétractation, car il s'agit d'un produit personnalisé.

### **Article 6 - Suspensions et annulations de noms de domaine**

PulseHeberg se réserve le droit de suspendre ou d'annuler un nom de domaine en cas de violation des présentes CP, des Conditions Générales de PulseHeberg ou des politiques et procédures des registres concernés.

Le client est informé que le registre de l'extension peut également suspendre ou annuler un nom de domaine sans notification préalable et sans remboursement.

### **Article 7 - Responsabilité**

Le client est seul responsable de l'utilisation et de la gestion de son nom de domaine. PulseHeberg ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à l'utilisation d'un nom de domaine, notamment en cas de violation des droits de tiers.

Toutefois, PulseHeberg se réserve le droit de bloquer un nom de domaine s'il est utilisé pour du phishing ou pour imiter une marque, un organisme ou une société, indépendamment du fait que l'hébergement soit chez PulseHeberg ou non.

### **Article 8 - Durée et résiliation**

Le contrat d'enregistrement de nom de domaine est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Le client peut résilier le contrat à tout moment en demandant la suppression de son nom de domaine. PulseHeberg se réserve le droit de résilier le contrat en cas de violation des présentes CP, des Conditions Générales de PulseHeberg ou des politiques et procédures des registres concernés.